



Partenariat avec les
fournisseurs de données :
10 ans déjà!

SNDAI

Système national de déclaration
des accidents et incidents



Institut canadien
d'information sur la santé
Canadian Institute
for Health Information

Recueillir. Analyser. Échanger. Apprendre.



Merci de consulter le bulletin électronique trimestriel du Système national de déclaration des accidents et incidents (SNDAI). Vous y trouverez de l'information favorisant l'échange et l'apprentissage sur les rapports et analyses d'accidents/incidents médicamenteux et en radiothérapie partout au pays.

Si vous éprouvez des difficultés avec l'affichage de ce courriel, utilisez la version PDF ci-jointe.

Dans ce numéro

Points saillants

- [Le SNDAI, 10 ans déjà!](#)

Échange et apprentissage

- [Derniers bulletins et alertes de sécurité de l'ISMP Canada](#)

SNDAI — radiothérapie (RT)

- [Bulletin du PCQR](#)
- [Soumission des données sur la radiothérapie à l'aide de l'interface de programmation d'applications \(API\)](#)
- [Bulletin du PCQR sur le SNDAI-RT](#)

Autres informations

- [Conférences et séances d'apprentissage à venir](#)
- [Publications récentes de l'ICIS](#)

Pour nous joindre

Points saillants

Le SNDAI, 10 ans déjà!

L'année 2021 marque 10 ans de collecte, de partage et d'analyse de données sur les accidents/incidents au Canada.

Plus de 900 établissements de santé sont inscrits au SNDAI et peuvent déclarer, de manière volontaire et anonyme, des données sur les accidents/incidents médicamenteux et en radiothérapie. Ce nombre inclut 40 établissements de radiothérapie de partout au pays, y compris tous ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Plus de 75 000 accidents/incidents ont été déclarés à des fins d'apprentissage et de prévention, dont plus de 9 000 ayant causé un préjudice au patient et 231 ayant causé un préjudice grave ou la mort. Ces données peuvent être analysées par les établissements participants et les partenaires du SNDAI — dont Santé Canada, l'Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada (ISMP Canada) et le Partenariat canadien pour la qualité en radiothérapie (PCQR) — qui peuvent ensuite formuler des recommandations et élaborer des stratégies afin d'éviter que de tels accidents/incidents se reproduisent.

Ces réussites et étapes clés sont le résultat de partenariats avec les leaders en matière de sécurité pour les patients, qui œuvrent pour la déclaration des accidents/incidents et collaborent avec l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) pour faciliter le partage d'information. 2 provinces ont donné l'exemple en matière de déclaration et joué un rôle capital dans le succès du SNDAI :

Le BC Patient Safety & Learning System, pionnier de la déclaration

Au fil des ans, de nombreuses avancées du SNDAI ont été réalisées grâce aux efforts de l'équipe du BC Patient Safety & Learning System (BCPSLS) et de sa directrice générale, Annemarie Taylor. Le BCPSLS a été le premier système provincial de déclaration des accidents/incidents à utiliser le téléversement en lots pour soumettre des données au SNDAI. Ainsi, il a aidé l'ICIS à mettre au point cette méthode de déclaration des données sur les accidents/incidents médicamenteux; à l'époque, les autres utilisateurs du SNDAI soumettaient leurs données au moyen de la plateforme en ligne. Alors que la technologie évoluait rapidement, le BCPSLS a aussi relevé le défi d'être le premier à déployer la nouvelle interface de programmation d'applications (API), qui permet la soumission directe des données sur les accidents/incidents de radiothérapie au SNDAI-RT. Là encore, le BCPSLS a collaboré au déploiement de cette nouvelle fonction avec l'équipe du SNDAI. Le téléversement en lots et l'API permettent aux établissements qui doivent se conformer à des exigences provinciales de déclaration de participer au SNDAI sans devoir saisir les données 2 fois.

Le BCPSLS a aussi joué, dès le départ, un rôle de premier plan au Comité consultatif du SNDAI. En plus de favoriser l'évolution technologique du système, Annemarie Taylor a mis au service du SNDAI ses connaissances sur les activités provinciales et régionales en matière de sécurité des patients. Elle a aussi partagé son expérience sur la résolution des problèmes du système à partir des données et sur les efforts déployés par le BCPSLS pour renforcer les capacités de déclaration et de prévention des accidents/incidents à l'échelle de la province.

Les données du BCPSLS sont d'une exhaustivité impressionnante, car elles couvrent les établissements de soins de courte et de longue durée ainsi que de traitement du cancer. Annemarie Taylor et son équipe ont fourni à la communauté du SNDAI un point de vue unique sur la déclaration des accidents/incidents liés à la sécurité des patients à l'échelle provinciale, et nous leur en sommes reconnaissants.

Autorité sanitaire de la Saskatchewan : comprendre la puissance des données

Nous ne pourrions souligner le 10^e anniversaire du SNDAI sans reconnaître la contribution d'Angela Butuk, agente de la sécurité des médicaments à l'Autorité sanitaire de la Saskatchewan. Membre de longue date du Comité consultatif du SNDAI, Angela Butuk fait preuve d'une grande générosité, n'hésitant jamais à mettre son expérience et ses compétences au service de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation des données sur les accidents/incidents. Pour le SNDAI, l'attention qu'elle accorde à la qualité des données et à la prise de décisions fondées sur des faits est un atout important.

Fortes du dévouement et de la compétence d'Angela Butuk et de son équipe, l'Autorité sanitaire de la Saskatchewan soumet régulièrement au SNDAI des données de qualité sur les accidents/incidents, qui peuvent être partagées et étudiées partout au pays. L'organisme attribue sa participation au SNDAI au leadership en matière de sécurité des médicaments de son équipe visionnaire de pharmacie. Ensemble, ils comprennent que les données sur les accidents/incidents qui ont été examinées renferment des éléments essentiels qui les rendent idéales pour le partage et l'apprentissage. Durant l'examen, des renseignements plus précis peuvent être ajoutés afin que d'autres puissent mieux comprendre la situation et amplifier le message transmis par le déclarant. Le processus d'examen représente un investissement dans la qualité des données qui donnera lieu à des analyses plus utiles et plus pertinentes.

Angela Butuk et son équipe se servent de leurs données pour suivre les tendances, cibler certains groupes d'établissements ou secteurs d'activité et cerner les questions émergentes. Leurs travaux ont permis de déceler plusieurs problèmes de sécurité des patients (p. ex. la programmation des pompes intelligentes) et d'élaborer et mettre en œuvre des mesures de prévention (p. ex. le programme Dilaudid — Stop the Line, dans le cadre duquel les données servent à éclairer l'élaboration d'un protocole en cas d'anaphylaxie).

Nous remercions Angela Butuk et son équipe d'avoir mis en lumière la puissance des données sur les accidents/incidents déclarées au SNDAI.

Échange et apprentissage

Derniers bulletins et alertes de sécurité de l'ISMP Canada

[Renseignements importants en matière d'innocuité sur SUBOXONE \(buprénorphine et naloxone\) et le risque de surdosage ou sous-dosage lors de la commutation entre les formes posologiques et les voies d'administration](#)

[Les médicaments les plus fréquemment signalés dans le cadre d'incidents préjudiciables au cours des cinq dernières années \(de 2015 à 2020\)](#)

[L'oxytocine pour provoquer ou faire progresser le travail d'accouchement : 5 questions à poser](#)

[La bacitracine pour injection \(50 000 UI par fiole\) et le risque de néphrotoxicité et de réactions anaphylactiques](#)

[Santé Canada met en garde les Canadiens contre l'achat de vaccins contre la COVID-19 vendus en ligne ou provenant de sources non autorisées](#)

[Le calcium et les médicaments ne font pas toujours bon ménage](#)

[Laboratoire Atlas Inc. rappelle un lot du sirop de phosphate de codéine 5 mg/mL ATLAS parce que certaines bouteilles contiennent de l'alcool isopropylique à friction](#)

[Rinçage oral anti-gingivite GUM Paroex rappelé en raison d'une contamination microbienne](#)

[Vaincre le silence et poser des questions](#)

[Les produits à base de benzocaïne ne doivent pas être utilisés chez les enfants de moins de deux ans](#)

[Alerte : Risque de reconstitution accidentelle de médicaments avec des produits de nettoyage](#)

[Un autre risque d'intoxication : les désinfectants pour les mains qui ressemblent à de la nourriture](#)

SNDAI — radiothérapie (RT)

Bulletin du PCQR : Rupture d'un applicateur tandem intra-utérin non métallique dans le corps de la patiente pendant une curiethérapie

Le 18 décembre, le PCQR a émis un bulletin de sécurité. L'ICIS a transmis ce bulletin aux utilisateurs du SNDAI-RT le 23 décembre, puis un avis de suivi contenant la version française du bulletin le 14 janvier. Si vous n'avez pas reçu ces avis, écrivez-nous à sndai@icis.ca.

Soumission des données sur la radiothérapie à l'aide de l'interface de programmation d'applications (API)

Grâce à la patience et aux efforts concertés de nombreuses personnes, les accidents/incidents de radiothérapie soumis au BCPSLS par BC Cancer sont désormais automatiquement ajoutés à la base de données du SNDAI-RT. L'API entre le BCPSLS et le SNDAI-RT permet d'effectuer ce transfert sans devoir saisir les données 2 fois, pourvu que l'enregistrement soumis au BCPSLS réponde aux exigences du SNDAI-RT. Nous remercions Alison Giddings, formatrice en radiothérapie, BC Cancer et nos partenaires du BCPSLS, en particulier Annemarie Taylor, directrice générale, Inderpal Chani, gestionnaire technique principal, et David Gasson, développeur principal et architecte. Pour en savoir plus, lisez [l'article de blogue dans BCPSLS Central](#) (en anglais seulement).

Bulletin du PCQR sur le SNDAI-RT

Le numéro d'automne du bulletin du PCQR sur le SNDAI-RT est disponible en [français](#) et en [anglais](#).

Autres informations

Conférences et séances d'apprentissage à venir



[Série de webinaires Med Safety Exchange \(en anglais seulement\) de l'ISMP Canada](#)

Faites comme vos collègues d'un océan à l'autre et assistez aux webinaires bimestriels gratuits d'une durée de 50 minutes de l'ISMP Canada : échanges, apprentissages et discussions sur les rapports d'accidents/incidents, les tendances et les questions émergentes en matière de sécurité des médicaments.

Pour vous inscrire ou vous renseigner sur cette série, visitez la page [ISMP Canada — Med Safety Exchange](#) (en anglais seulement).

Publications récentes de l'ICIS

[L'incidence de la COVID-19 sur les systèmes de santé du Canada](#)

19 novembre 2020

- Découvrez les effets sur les visites aux urgences.
- Voyez les incidences sur les séjours à l'hôpital, les chirurgies et les admissions aux soins intensifs.
- Obtenez un aperçu des tendances relatives aux services des médecins.
- Voyez comment les évaluations de services à domicile ont été touchées.

[Votre système de santé : En profondeur](#)

10 décembre 2020

Votre système de santé : En profondeur est un outil d'analyse qui permet aux dispensateurs de soins et aux analystes de scruter les résultats des indicateurs. Renseignez-vous sur ce qu'il peut vous offrir, la façon d'y accéder et le calendrier de mise à jour des données en visitant la page [Votre système de santé : En profondeur](#).

[Dépenses en médicaments prescrits au Canada, 2020](#)

17 décembre 2020

Examinez en profondeur les dépenses en médicaments prescrits au Canada et voyez comment les diverses catégories de médicaments influent sur les tendances observées dans les dépenses des régimes publics d'assurance médicaments en visitant la page [Dépenses en médicaments prescrits au Canada, 2020](#).

Pour nous joindre



Merci d'avoir pris le temps de lire le *Bulletin électronique du SNDAI*. À moins d'indication contraire, les constatations du SNDAI présentées dans ce bulletin reposent sur la déclaration volontaire d'accidents/incidents médicamenteux dans les établissements de soins participants du Canada. Pour proposer un sujet d'article en vue d'un prochain numéro, écrivez-nous à sndai@icis.ca.

Le *Bulletin électronique du SNDAI* est publié sur une base trimestrielle. Vous trouverez les numéros précédents à la [page Web du SNDAI](#).